

COMMUNAUTE DE L'AGGLOMÉRATION BELFORTAINE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil
Communautaire

Séance du 13 Décembre 2012

L'an deux mil douze, le treizième jour du mois de décembre à 20 heures.

Les membres du Conseil de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine, dont le nombre en exercice est de 81, régulièrement convoqués, se sont réunis à BAVILLIERS, « Centre Jean Moulin » sous la présidence de M. Etienne BUTZBACH pour l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

1 - APPEL NOMINALEtaient présents :

MM. Bruno KERN, Christian PROUST, Yves DRUET, Maurice SCHWARTZ, Jean-Pierre THABOURIN, Mme Marie-Antoinette VACELET, MM. Jean-Claude MEULEY, Emile GEHANT, Pascal MARTIN, Louis HEILMANN, Mmes Nelly WISS, Isabelle LOPEZ, MM. Michel ORIEZ, Jacques MEISTER, Azeddine GOUTAS, Jean-François ROOST, Mme Anny MOREL-GRÜNBLATT.

Andelnans : MM. Bernard MAUFFREY – Robert FONS – **Argiésans** : -/- – **Bavilliers** : -/- – **Belfort** : Mmes Samia JABER – Armelle LELEUP – Céline RAIGNEAU – Michèle Alice FAIVRE – Jacqueline GUIOT – M. Bertrand CHEVALIER – Mme Francine GALLIEN – MM. Alain OGOR – Pascal BROGGI – Denis JEANGERARD – Mme Myriam ROY – M. Jean-Marie HERZOG – **Bermont** : M. Pierre SANTOSILLO – **Botans** : M. Jean-Pierre DEMARCHE – **Bourogne** : M. Jacques BONIN – **Charmois** : -/- – **Châtenois-les-Forges** : -/- – **Chèvremont** : MM. Pierre LAB – Alain Le BAIL – **Cravanche** : -/- – **Danjoutin** : M. Daniel FEURTEY – **Denney** : M. Claude GIRARD – **Dorans** : -/- – **Eloie** : M. Henri GIROL – **Essert** : MM. Yves GAUME – Dominique JEANNIN – Mme Monique ABRY – **Evette-Salbert** : M. Francis NANSE – Mme Jocelyne DAMERON-MORAISIN – **Meroux** : -/- – **Méziré** : MM. Robert DEMUTH – Bernard REMY – **Morvillars** : M. Eric RUCHTI – **Moval** : -/- – **Offemont** : M. Jean-Paul MONNOT – **Pérouse** : M. Christian HOUILLE – **Roppe** : -/- – **Sermamagny** : -/- – **Sévenans** : -/- – **Trévenans** : -/- – **Valdoie** : MM. Michel ZUMKELLER – Ludovic PESSAROSSO – **Vétrigne** : M. Bernard DRAVIGNEY – **Vézelois** : -/- délégués titulaires.

Siégeaient également en tant que délégués suppléants sans voix délibérative :

M. René LAROCHE (Commune de BOTANS), M. Dominique GASPARI (Commune d'ELOIE), Jean-François ROUSSEAU (Commune de ROPPE), M. Alain SALOMON (Commune de VETRIGNE).

TRANSMIS SUR OK-ACTES

18 DEC. 2012

Etaient absents excusés :

Mme Françoise BOUVIER	<i>Vice-Présidente</i>
M. Jean-Claude MATHEY	<i>Vice-Président</i>
M. Pierre BOUCON	<i>Vice-Président</i>
M. Bernard FRANCOIS	<i>Vice-Président</i>
M. Alain GOURONNEC	<i>Suppléant de la Commune d'Andelnans</i>
M. Roger LAUQUIN	<i>Titulaire de la Commune d'Argiésans</i>
M. Bernard SERRE	<i>Suppléant de la Commune d'Argiésans</i>
M. Olivier MICHAU	<i>Titulaire de la Commune de Bavilliers</i>
Mme Valérie HARLET	<i>Titulaire de la Commune de Bavilliers</i>
M. Daniel PASTORI	<i>Suppléant de la Commune de Bavilliers</i>
M. Olivier PREVOT	<i>Titulaire de la Commune de Belfort</i>
M. Hubert BELZ	<i>Titulaire de la Commune de Belfort</i>
M. Robert BELOT	<i>Titulaire de la Commune de Belfort</i>
Mme Marie Claude BEURET	<i>Titulaire de la Commune de Belfort</i>
M. Gérard SIMON	<i>Titulaire de la Commune de Belfort</i>
Mme Marie-Laure SCHNEIDER	<i>Titulaire de la Commune de Belfort</i>
Mme Marie-Christine MOREL	<i>Titulaire de la Commune de Belfort</i>
Mme Sylvie CABLE-GUYOT	<i>Titulaire de la Commune de Belfort</i>
Mme Latifa GILLIOTTE	<i>Titulaire de la Commune de Belfort</i>
M. Dominique PERRIN	<i>Suppléant de la Commune de Belfort</i>
Mme Colette SCHIBLER	<i>Suppléante de la Commune de Bermont</i>
M. Gilles BELLI	<i>Suppléant de la Commune de Bourogne</i>
M. Jean-Claude HAUTEROUCHE	<i>Titulaire de la Commune de Charmois</i>
M. Alain CHARTON	<i>Suppléant de la Commune de Charmois</i>
M. André BRUNETTA	<i>Titulaire de la Commune de Châtenois-les-Forges</i>
M. Jean-Claude LABRUNE	<i>Suppléant de la Commune de Châtenois-les-Forges</i>
M. Didier FRICKER	<i>Suppléant de la Commune de Chèvremont</i>
M. Stéphane DARFIN	<i>Titulaire de la Commune de Cravanche</i>
M. Jean-Pierre BONVALLOT	<i>Suppléant de la Commune de Cravanche</i>
M. Gérard GEORGEOT	<i>Titulaire de la Commune de Danjoutin</i>
M. Christian LAZARE	<i>Suppléant de la Commune de Danjoutin</i>
Mme Marie-Claire DEBUISSON	<i>Suppléante de la Commune de Denney</i>
M. Daniel SCHNOEBELEN	<i>Suppléant de la Commune de Dorans</i>
Mme Anne-Marie DEROUSSENT	<i>Suppléante de la Commune d'Essert</i>
Mme Paule GUILLEMET	<i>Suppléante de la Commune d'Évette-Salbert</i>
Mme Françoise FAURE	<i>Titulaire de la Commune de Meroux</i>
Mme Claire FETSCHER	<i>Suppléante de la Commune de Meroux</i>
M. Raphaël RODRIGUEZ	<i>Suppléant de la Commune de Méziré</i>
Mme Françoise RAVEY	<i>Titulaire de la Commune de Morvillars</i>
M. Jean-Claude MARTIN	<i>Titulaire de la Commune de Moval</i>
M. Gilbert HAAS	<i>Suppléant de la Commune de Moval</i>
M. Dominique RETAILLEAU	<i>Titulaire de la Commune d'Offemont</i>
M. Albert MOUGENOT	<i>Suppléant de la Commune d'Offemont</i>
M. Eric ANSART	<i>Suppléant de la Commune de Pérouse</i>
M. Serge GREMILLOT	<i>Suppléant de la Commune de Sermamagny</i>
M. Didier PORNET	<i>Titulaire de la Commune de Sévenans</i>
M. Jean-Pierre CLAVEQUIN	<i>Titulaire de la Commune de Trévenans</i>
M. Yves CASOLI	<i>Suppléant de la Commune de Trévenans</i>
Mme Sabine DITNER	<i>Titulaire de la Commune de Valdoie</i>
Mme Jacqueline BERGAMI	<i>Suppléante de la Commune de Valdoie</i>
M. Christophe BERGER	<i>Titulaire de la Commune de Vézelois</i>

Pouvoir à :

M. Michel ORIEZ, Vice-Président

M. Jean-Pierre THABOURIN, Vice-Président

Mme Isabelle LOPEZ, Vice-Présidente

Mme Francine GALLIEN, Titulaire de la Commune de Belfort

M. Maurice SCHWARTZ, Vice-Président

M. Jacques MEISTER, Vice-Président

M. Etienne BUTZBACH, Président

Mme Jacqueline GUIOT, Titulaire de la commune de Belfort

M. Alain OGOR, Titulaire de la Commune de Belfort

M. Bertrand CHEVALIER, Titulaire de la Commune de Belfort

M. Yves DRUET, Vice-Président

M. Jean-Pierre DEMARCHE, Titulaire de la Commune de Botans

M. Jean-Daniel TREIBER, Suppléant de la Commune de Morvillars

M. Bernard TOURNIER, Suppléant de la Commune de Sévenans

M. Jean-Pierre CUENIN, Suppléant de la Commune de Vézelois

Secrétaire de séance : M. Bertrand CHEVALIER

ENTREES ET SORTIES AU COURS DE LA SEANCE

MM. Bruno KERN et Christian PROUST arrivent au rapport 12-168

M. Emile GEHANT quitte la séance au rapport 12-156 et donne pouvoir à M. Christian PROUST

Mme Samia JABER quitte la séance au rapport 12-167 et donne pouvoir à Mme Armelle LELEUP

M. Azeddine GOUTAS quitte la séance au rapport 12-167

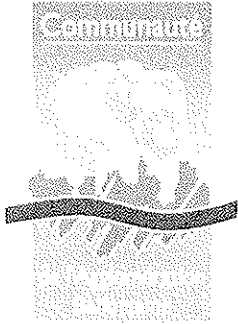
MM. Michel ZUMKELLER et Ludovic PESSAROSSO quittent la séance au rapport 12-172

M. Pascal BROGGI quitte la séance au rapport 12-178 et donne pouvoir à Mme Myriam ROY

M. Claude GIRARD quitte la séance au rapport 12-185

L'ordre du jour est modifié ainsi qu'il suit :

12-168, puis 12-156 à 12-166, puis du 12-188 à 12-189, 12-167 – puis 12-169 à 12-187, puis 12-190.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 13 décembre 2012

DELIBERATION

de M. Pascal MARTIN
Vice-Président

REFERENCES : GG – 12-183

MOTS CLES : Environnement – Code matière : 8.8

OBJET : Plan Climat Energie Territorial.

1. Contexte :

La loi Grenelle 2 impose aux collectivités de plus de 50 000 habitants de réaliser un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre et d'adopter un plan d'actions pour réduire celles-ci (le Plan Climat Energie Territorial), avant le 31 décembre 2012.

La C.A.B. s'est déjà emparée de ces problématiques puisque le conseil communautaire du 11 décembre 2008 a adopté le principe du lancement du Plan Climat Energie Territorial (PCET) et validé son élaboration pour la période 2010-2012.

Deux diagnostics ont été élaborés :

- le bilan carbone, qui quantifie les émissions de gaz à effet de serre générées par le patrimoine et les services communautaires
- le cadastre des émissions de gaz à effet de serre, qui recense ces émissions au niveau territorial.

Cet état des lieux a été présenté au conseil communautaire du 10 mai 2011.

Le 9 décembre 2011, cette démarche de la C.A.B. a été présentée aux partenaires locaux, à l'occasion d'une réunion publique. Cette soirée-débat a été l'occasion de recenser les actions déjà entreprises et d'échanger sur celles qui pourraient être mises en place par la C.A.B.

2. Objectifs :

L'objectif de 3 x 20 d'ici 2020 lors du Conseil Communautaire du 26 mai 2011 :

- réduction de 20% de l'émission des gaz à effet de serre ;
- réduction de 20% la consommation en énergie ;
- utilisation de 20 % d'énergies renouvelables.

Cet objectif ambitieux s'inscrit dans une vision à plus longs termes avec comme point de mire l'atteinte du facteur 4 d'ici 2050 (réduction par 4 des émissions de GES d'ici 2050).

Ainsi, le PCET de la C.A.B. est cohérent avec les objectifs nationaux et ceux du SRCAE.

Pour mettre en œuvre son PCET, la C.A.B souhaite décliner ses actions selon 5 axes opérationnels :

- **Axe 1 : Résidentiel-Aménagement du territoire :** la C.A.B. souhaite encourager les initiatives locales visant à faire face à la précarité énergétique. Par ailleurs, elle souhaite contribuer à lutter contre l'étalement urbain.
- **Axe 2 : Transports-Déplacements :** Les déplacements quotidiens ont augmenté de 20 % en 10 ans. Il est nécessaire de diversifier les solutions de mobilité, de conforter les modes doux et aménager les voies structurantes.
- **Axe 3 : Activités économiques :** des initiatives locales se mettent en place pour aider les entreprises à faire face à l'augmentation du coût des énergies.
- **Axe 4 : Collectivités.** Les communes et la communauté d'agglomération doivent contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- **Axe 5 : Orientations transversales :** Des démarches transversales se mettent en place afin de faire face au dérèglement climatique à venir.

En plus de ces axes opérationnels, les actions se répartissent à différentes échelles :

- **Périmètre interne :** c'est l'échelle des services et du patrimoine de la communauté d'agglomération. Cette réflexion est notamment étayée par le Bilan Carbone que la C.A.B. a réalisé en 2010-2011.
- **Périmètre des politiques publiques :** la C.A.B. peut agir via ses compétences propres (habitat, déplacements,...).
- **Périmètre externe :** à ce niveau, la C.A.B. joue un rôle fédérateur de mobilisation auprès des partenaires locaux (CCI,...).

3. Plan d'actions :

Les actions envisagées ou menées pour contribuer à l'objectif des 3x20% sont présentées ci-dessous. Les programmes d'actions sont déclinés en fiches opérationnelles présentées de manière plus détaillée dans le document « Plan Climat Energie Territorial » de la C.A.B.

Axe	Thématique	Objectif 3x20 %	Programme d'actions
1. Résidentiel- Aménagement du territoire	Habitat et Urbanisme	- 27 900 teqCO2 - 193 000 MWh	Programme Local de l'Habitat Programme régional Effilogis Programme de rénovation des logements de TH90 Schéma de Cohérence Territorial
2. Transports/ Déplacements	Transports	- 37 500 teqCO2 - 141 400 MWh	Système de mobilité Plan de déplacements CAB, VILLE DE BELFORT, et entreprises de plus de 500 salariés
3. Activités économiques	Industrie, tertiaire	- 23 900 teqCO2 - 316 000 MWh	Perdez vos kilowatts superflus Charte CO2, les transporteurs s'engagent Pack de performance énergétique Conforter les filières énergie et transport
4. Collectivités	Exemplarité	- 4 500 teqCO2 - 13 500 MWh	Plan d'action énergie-climat interne de la C.A.B. Plan d'action énergie-climat interne de la VILLE DE BELFORT Mobiliser les communes
	Déchets	- 16 100 teqCO2 - 36 500 MWh	Tri sélectif et déchetteries
5. Actions transversales	Production et distribution d'énergie	+ 1 400 teqCO2 + 13 500 MWh	Plan d'approvisionnement Bois-Energie
	Emissions de particules fines	NC	Plan de protection de l'atmosphère
	Adaptation	NC	Adaptation au changement climatique

Au regard des différents éléments ainsi présentés, le Conseil Communautaire,

Par 65 voix pour (unanimité des présents) **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur le projet de Plan Climat Energie Territorial de la C.A.B. tel que présenté.

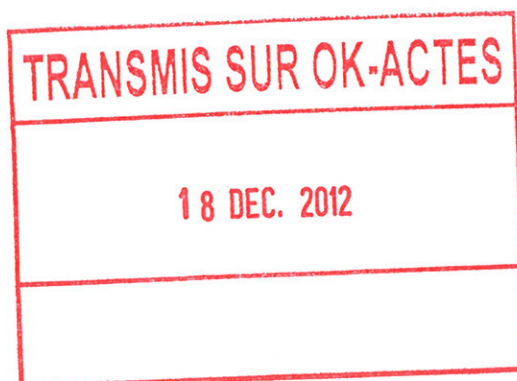
Ainsi délibéré à BAVILLIERS, Centre Jean Moulin, le 13 décembre 2012, ladite délibération ayant été affichée par extrait, conformément à l'article L.121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme
Le Président de la Communauté
et par délégation
Le Directeur Général des Services,




Thierry CHIPOT

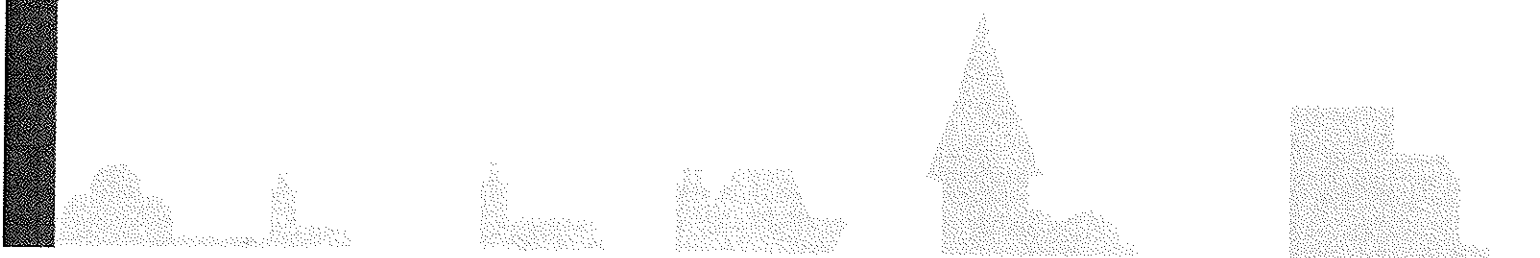
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.





Communauté de l'Agglomération Belfortaine
Hôtel de Ville de Belfort et de la communauté d'agglomération
Place d'Armes - 90020 BELFORT cedex
Tél. 03 84 54 24 24 - Fax. 03 84 21 71 71 - www.agglo-belfort.fr

Plan Climat Energie Territorial de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine



Depuis le 12 juillet 2010, la loi Grenelle 2 a instauré des outils en réponse aux problématiques de changement climatique : c'est le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE) et les Plans Climat Energie Territorial (PCET). Le SRCAE a pour objectif de définir les orientations et objectifs régionaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de maîtrise de la demande énergétique, de développement de énergies renouvelables, de lutte contre la pollution atmosphérique et d'adaptation au changement climatique

Le SRCAE de Franche-Comté, auquel est annexé le Schéma Régional de l'Eolien, a été élaboré en concertation avec les partenaires locaux du territoire et est en cours de validation.

Au niveau territorial, la loi Grenelle 2 impose aux communautés d'agglomération et aux communes de plus de 50 000 habitants la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre de leur patrimoine et de leurs compétences, ainsi que l'élaboration d'un plan climat énergie territorial (PCET) avant le 31 décembre 2012.

La C.A.B. s'est engagée dans cette démarche avec la validation en 2008 par le Conseil Communautaire de la mise en œuvre d'un Plan Climat Energie Territorial. Ce projet territorial de développement durable a pour intention de lutter contre le changement climatique. Il permet de recenser, de valoriser et de structurer les actions territoriales de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Il se décline en 2 axes de progrès transversaux :

- l'atténuation : il vise à réduire l'impact de l'agglomération sur le climat, avec l'objectif 3 x 20 : réduction de 20% des émissions des gaz à effet de serre (GES), réduction de 20% la consommation en énergie et utilisation d'énergies renouvelables à hauteur de 20 % des besoins,
- l'adaptation : il s'agit de réduire la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

En 2010-2011, la C.A.B. a mené le diagnostic des émissions de gaz à effet de serre. Les résultats de cette étude ont été présentés le 26 mai 2011 au conseil communautaire, mais également lors d'une réunion publique, le 9 décembre 2011 à laquelle étaient conviés les experts et décideurs locaux.

En 2012, la collectivité a défini un plan d'actions territorial, qui regroupe l'ensemble des actions proposées par les acteurs locaux.

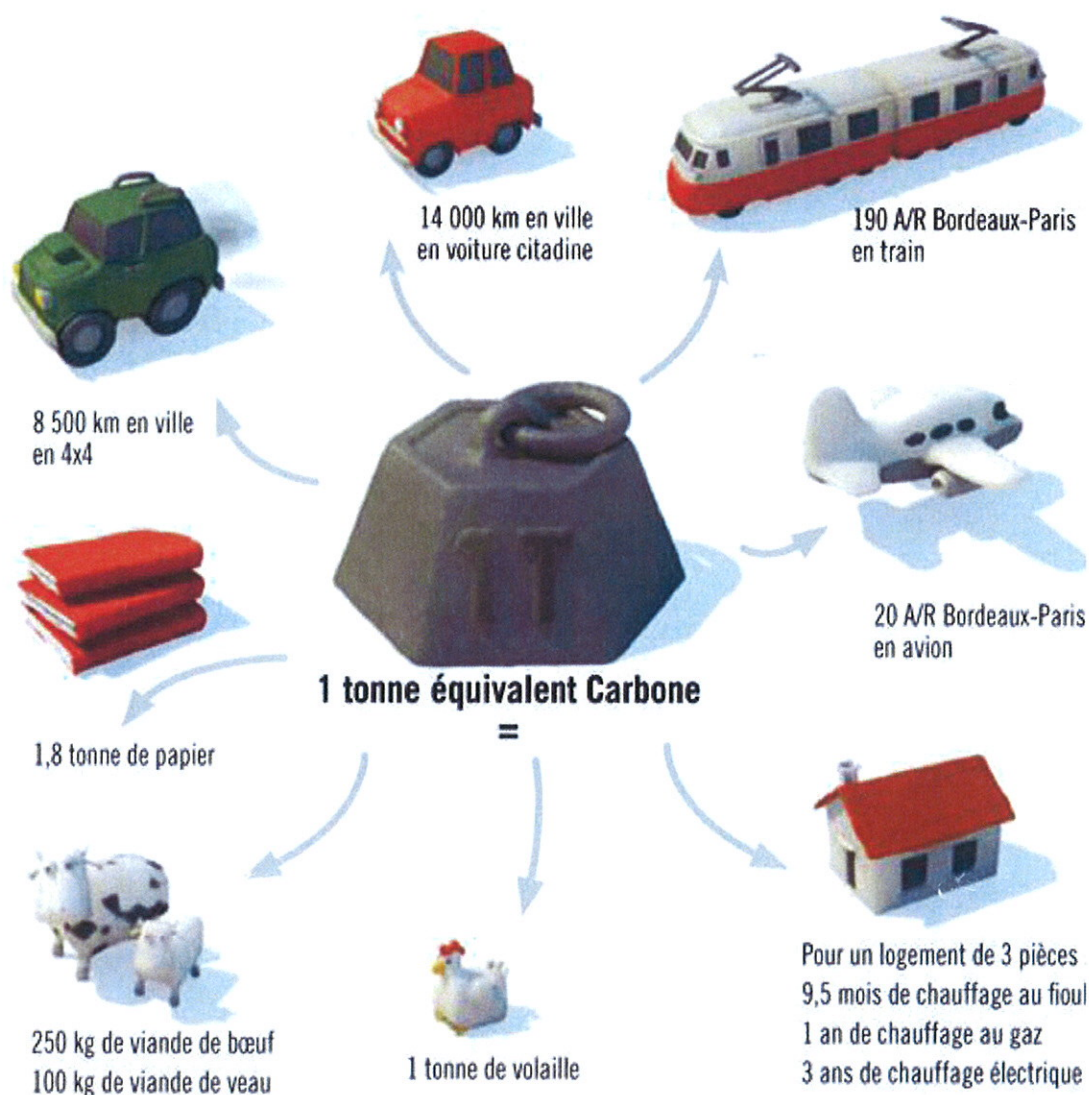
1. Diagnostic de l'Agglomération Belfortaine

Pour mettre en œuvre son projet de PCET, la C.A.B. a d'abord réalisé un état des lieux complet, à travers l'élaboration de deux études :

- Le cadastre des émissions de gaz à effet de serre, réalisé par ATMO Franche-Comté, qui évalue les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du **territoire** de la C.A.B.
- Le Bilan Carbone « Patrimoine et Services », qui permet de déterminer les émissions de gaz à effet de serre provenant de **l'activité des services et des équipements** de la C.A.B.

Les résultats de ces études permettent de dégager des tendances concernant les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que des pistes d'actions.

Ils sont exprimés en teqCO_2 (tonne équivalent CO_2). Par exemple :



Par ailleurs, la C.A.B s'appuie sur l'étude menée par le Conseil Economique Social et Environnemental de Franche-Comté (Le climat change, la Franche-Comté s'adapte, Juillet 2010).

Construite à partir de l'expertise scientifique de Météo France qui a réalisé plusieurs simulations d'évolution du climat en Franche-Comté au cours des prochaines décennies (voir l'étude téléchargeable ci-dessous), cette étude invite à anticiper et à réfléchir dès à présent aux mesures d'adaptation possibles.

1.1. Le cadastre des émissions de gaz à effet de serre :

Cette étude a pour objectifs de déterminer les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie :

- géographiquement
- par type d'usage.

Le cadastre des émissions est une évaluation des quantités de gaz à effet de serre et des consommations d'énergies produites sur un territoire donné. Il est basé sur le croisement de données sur les activités du territoire (habitat, industrie, transport,...) et des facteurs d'émissions, définis nationalement, relatifs à l'impact sur l'atmosphère des substances émises. Il ne s'agit donc pas d'un relevé de concentrations de gaz à effet de serre dans l'air, mais d'un calcul précis de l'impact sur le climat des activités du territoire.

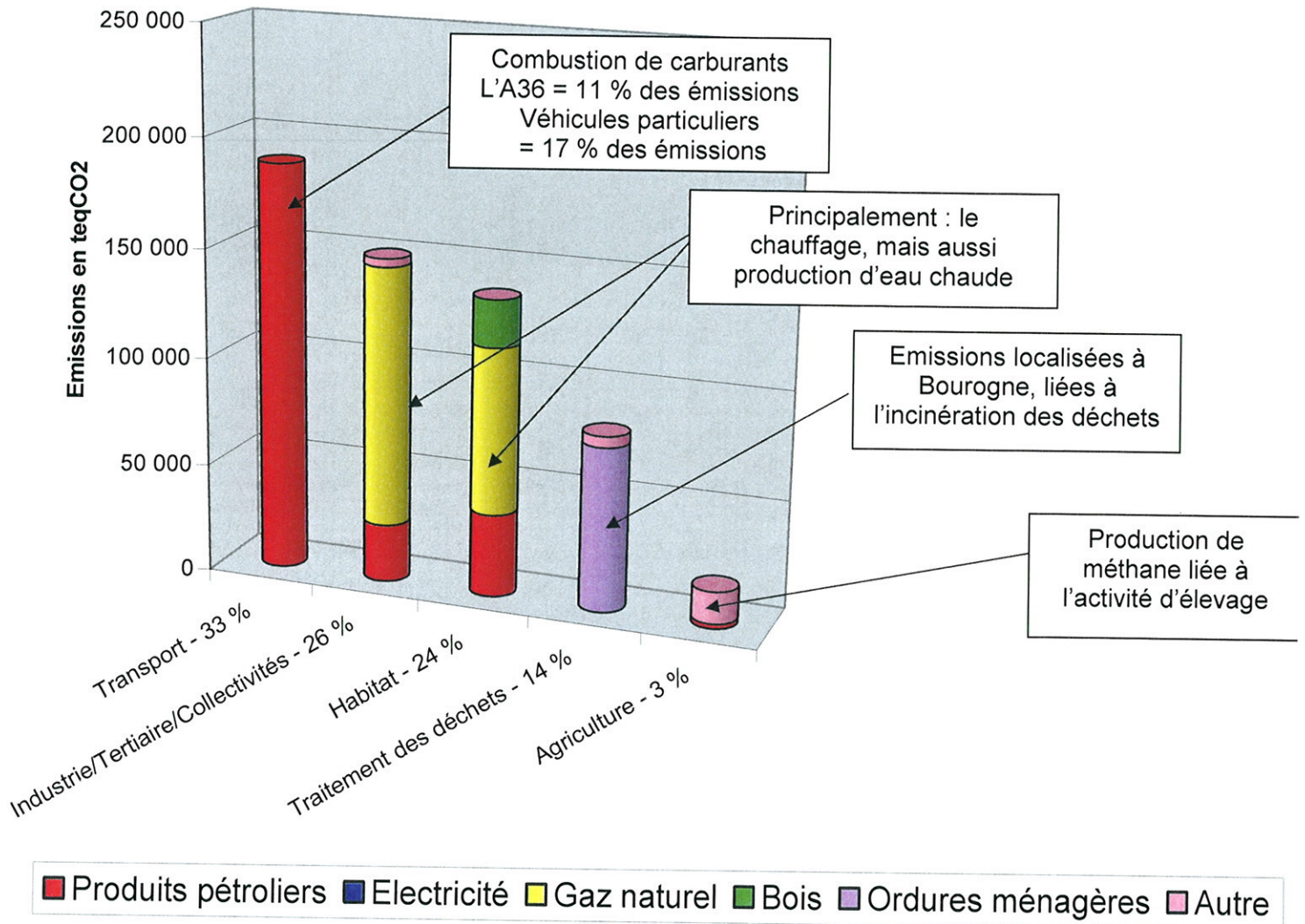
Cette étude nécessite de collecter un très grand nombre de données. A titre indicatif, l'élaboration du cadastre en 2011 a mobilisé 25 millions de données.

**Le territoire de la C.A.B émet 572 000 teq CO₂ par an
soit 6 teq CO₂ par habitant. Cette moyenne est inférieure à la moyenne
nationale (de 8,2 teqCO₂ par habitant).**

**Les principaux secteurs d'émissions de gaz à effet de serre sont les transports
et l'habitat.**

Les émissions de gaz à effet de serre :

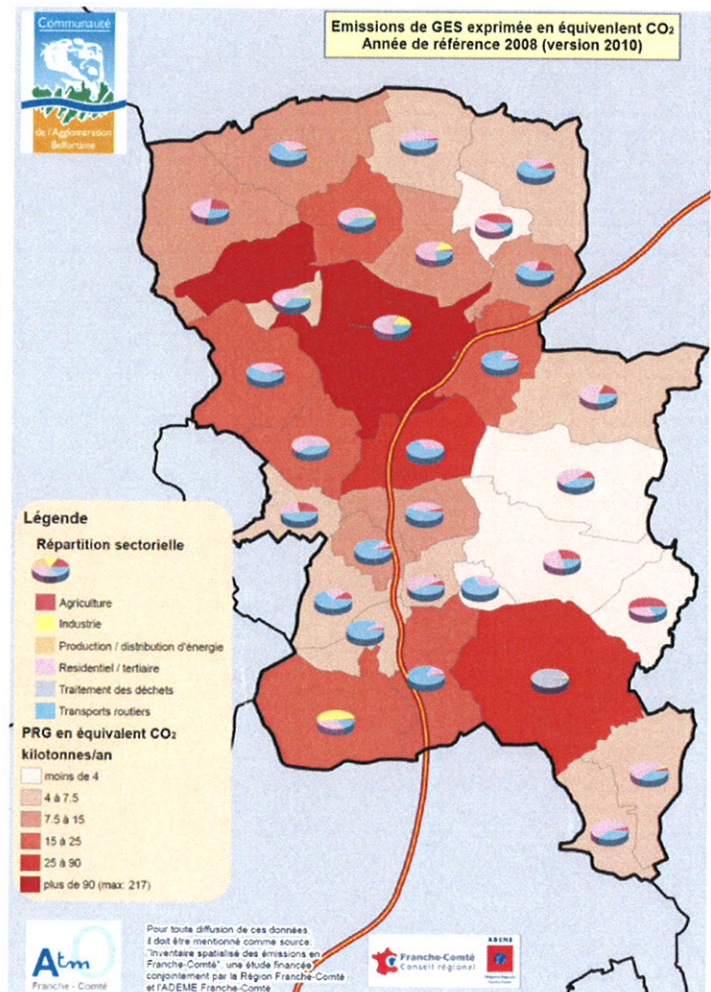
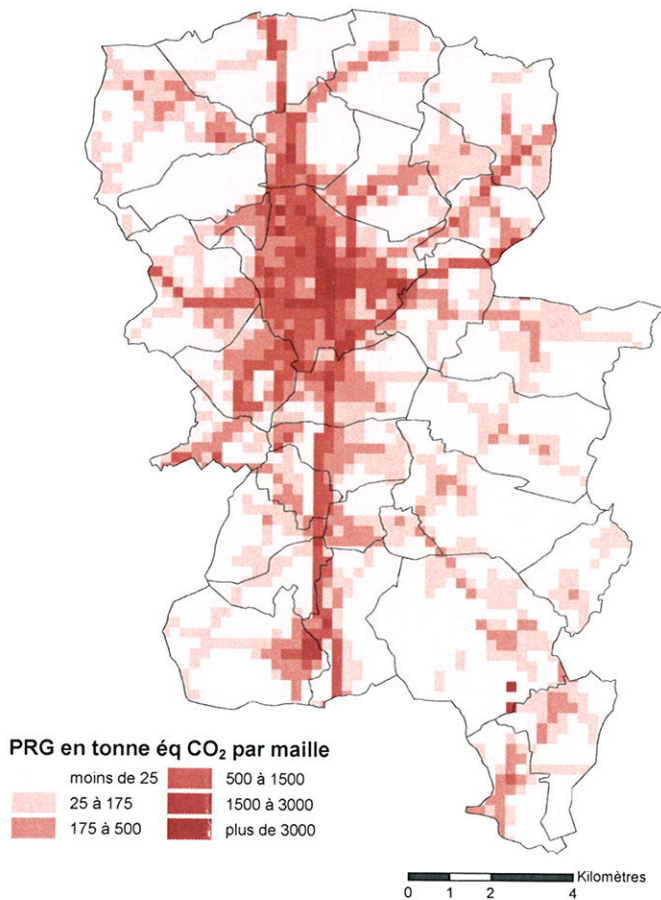
Analyse des productions de Gaz à Effet de Serre sur le territoire de la CAB



Remarque : l'électricité étant peu émettrice de gaz à effet de serre, sa contribution est presque nulle dans les émissions de gaz à effet de serre.

Répartitions spatiale des émissions de gaz à effet de serre

Emissions de gaz à effet de serre exprimées en PRG
Année de référence 2008 (A2008V2010V1)



A noter :

- La principale commune émettrice de GES : Belfort, avec 38 % des émissions de gaz à effet de serre de la CAB, suivie de
- Bourogne = 15 % des émissions de gaz à effet de serre de la CAB dont 93% sont dus à l'usine d'incinération des déchets
- Les émissions de gaz à effet de serre de l'A36, la RN 1019 et la D83 impactent fortement les communes traversées par ces infrastructures
- Mise en évidence du phénomène de périurbanisation, avec une part prépondérante du résidentiel / tertiaire dans les communes périphériques de Belfort

Les consommations d'énergie de la C.A.B :

Analyse des consommations d'énergie sur le territoire de la C.A.B.

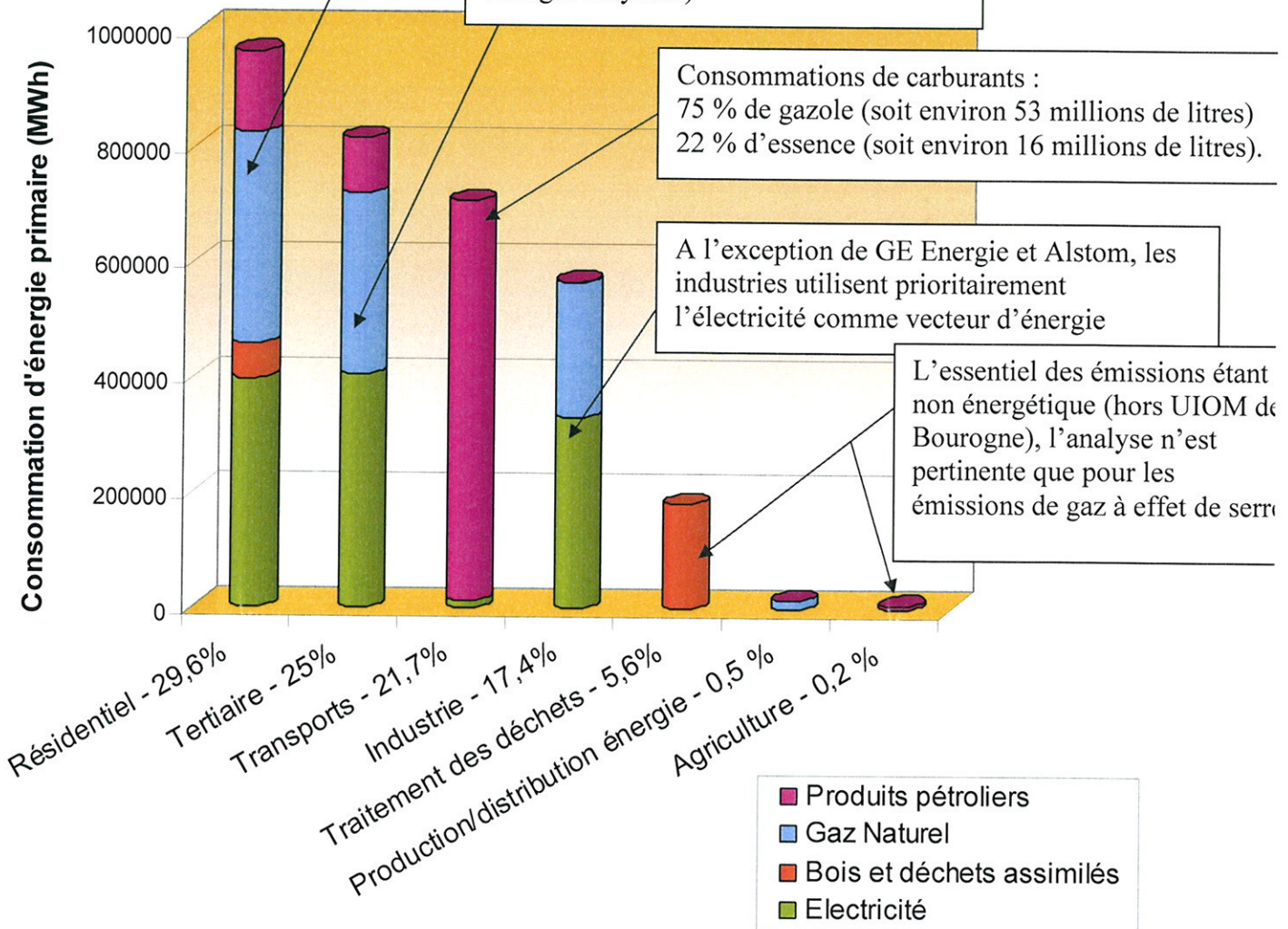
C.A.B = 41 664 logements, dont 2/3 ont été construits avant 1974
Répartition est assez similaire à celle de la population

Secteur tertiaire = activités tertiaires privées + services publics (dont écoles, collèges et lycées)

Consommations de carburants :
75 % de gazole (soit environ 53 millions de litres)
22 % d'essence (soit environ 16 millions de litres).

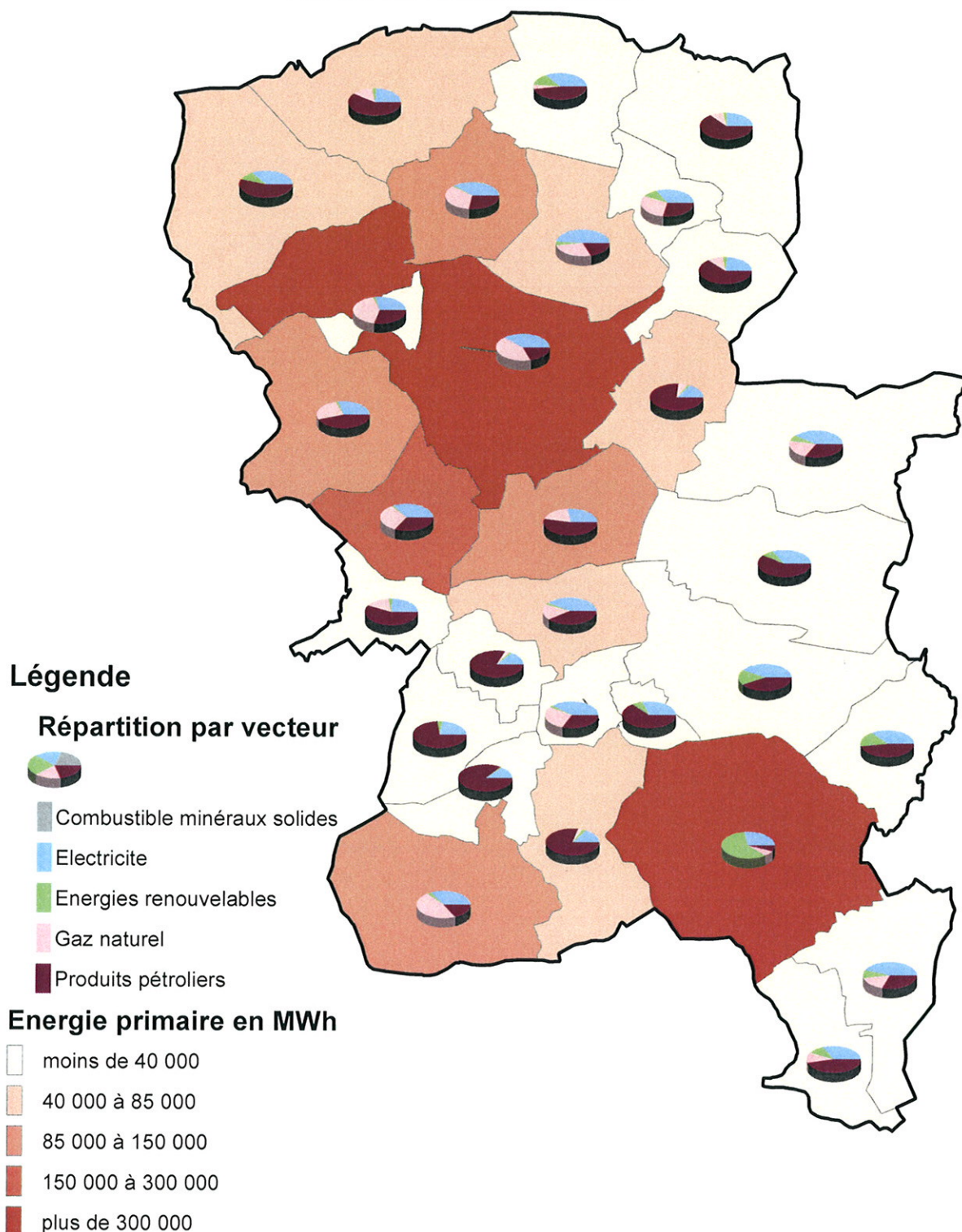
A l'exception de GE Energie et Alstom, les industries utilisent prioritairement l'électricité comme vecteur d'énergie

L'essentiel des émissions étant non énergétique (hors UIOM de Bourgogne), l'analyse n'est pertinente que pour les émissions de gaz à effet de serre



La répartition spatiale des consommations d'énergie rappelle la répartition spatiale des émissions de gaz à effet de serre ajoute la vision de l'importance de l'électricité dans le bilan de consommation sur des communes de taille modérée.

Consommation d'énergie primaire en MWh par commune
et répartition sectorielle de ces consommations
Année de référence 2008 (A2008V2010V1)



1.2. *Le Bilan Carbone Patrimoine et Services*[®] :

Le Bilan Carbone évalue les émissions de gaz à effet de serre générées par les services et le patrimoine de la collectivité. Ces émissions se répartissent en 6 catégories :

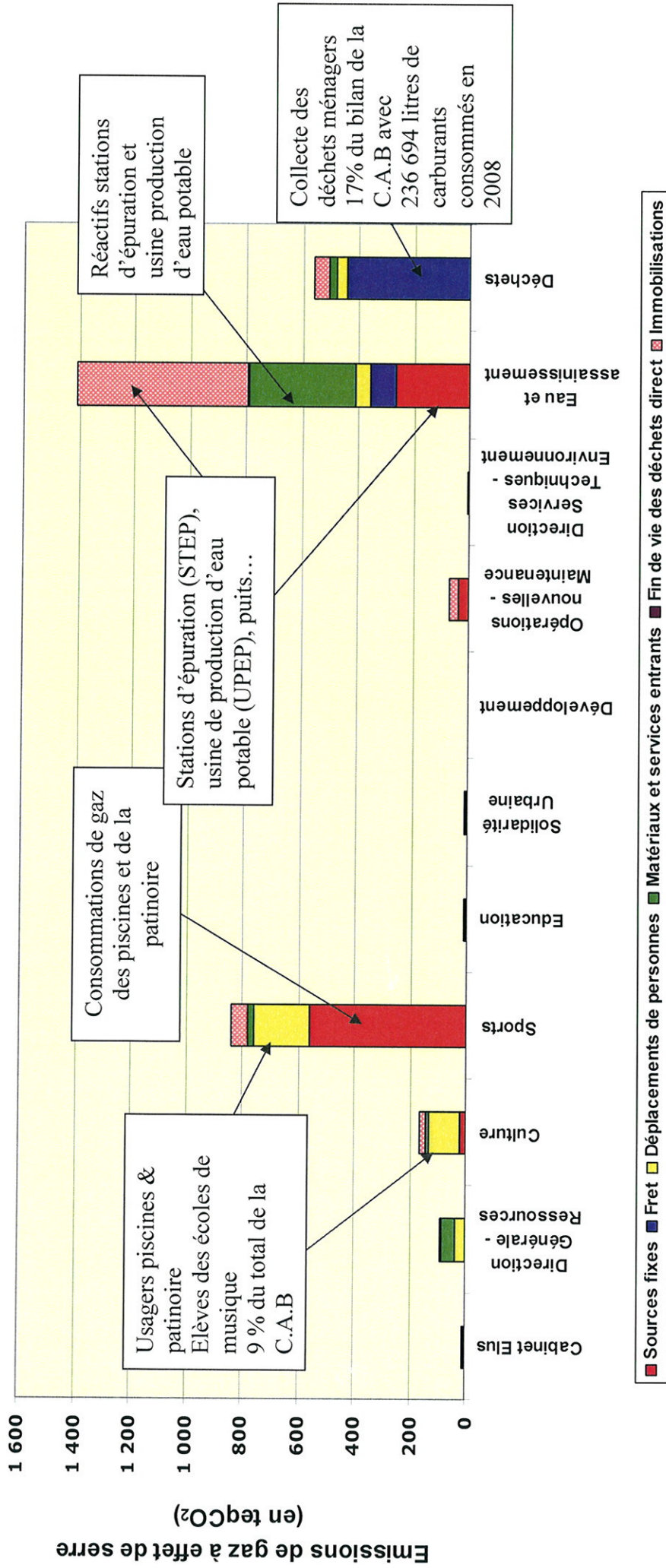
- Sources fixes : les consommations d'électricité, de gaz et de fuel
- Déplacements des personnes : agents, élus et visiteurs (élèves des écoles de musique, visiteurs des piscines et patinoire,...)
- Matériaux et services entrants
- Fret interne (déplacements de camions et d'engins) et fret fournisseur
- Fin de vie des déchets générés par les services
- Immobilisations (énergie grise) : prise en compte des émissions de GES liées à la construction des bâtiments et des infrastructures

Il est impossible de comparer les chiffres obtenus par la CAB à ceux d'autres collectivités équivalentes faute de références nationales. Par ailleurs, il ne serait pas pertinent de comparer des collectivités ne partageant pas les mêmes compétences.

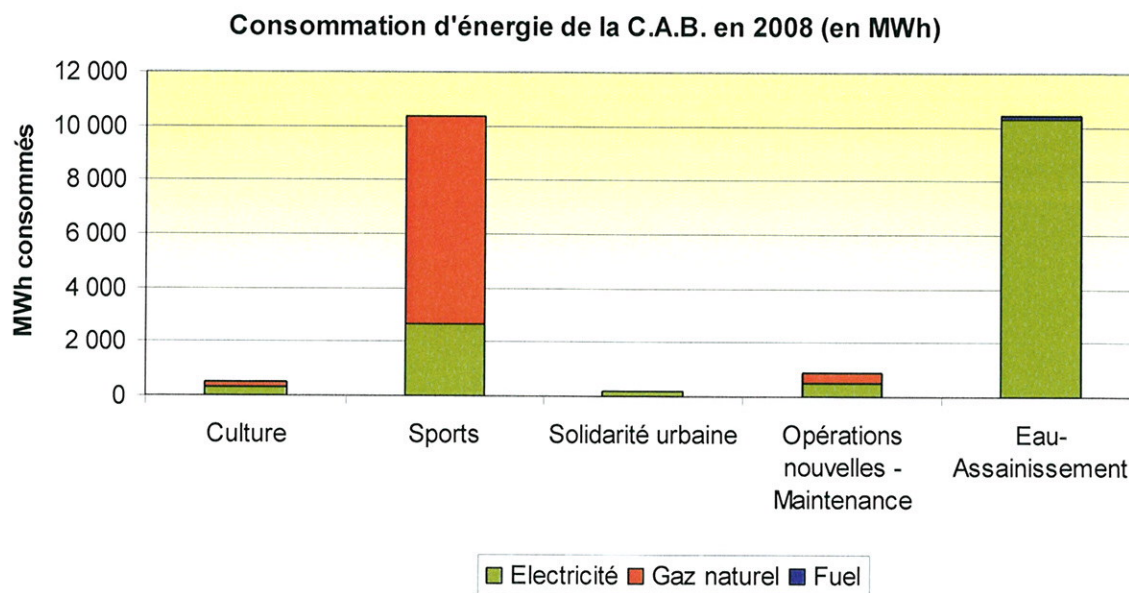
Le Bilan Carbone[®] pour la CAB a été évalué en 2008 à 11 432 teqCO₂.

Ce bilan met en évidence le rôle majeur des bâtiments et des infrastructures eau-assainissement (sources fixes 28% et immobilisations 25%) qui caractérise les structures ayant principalement des activités de services.

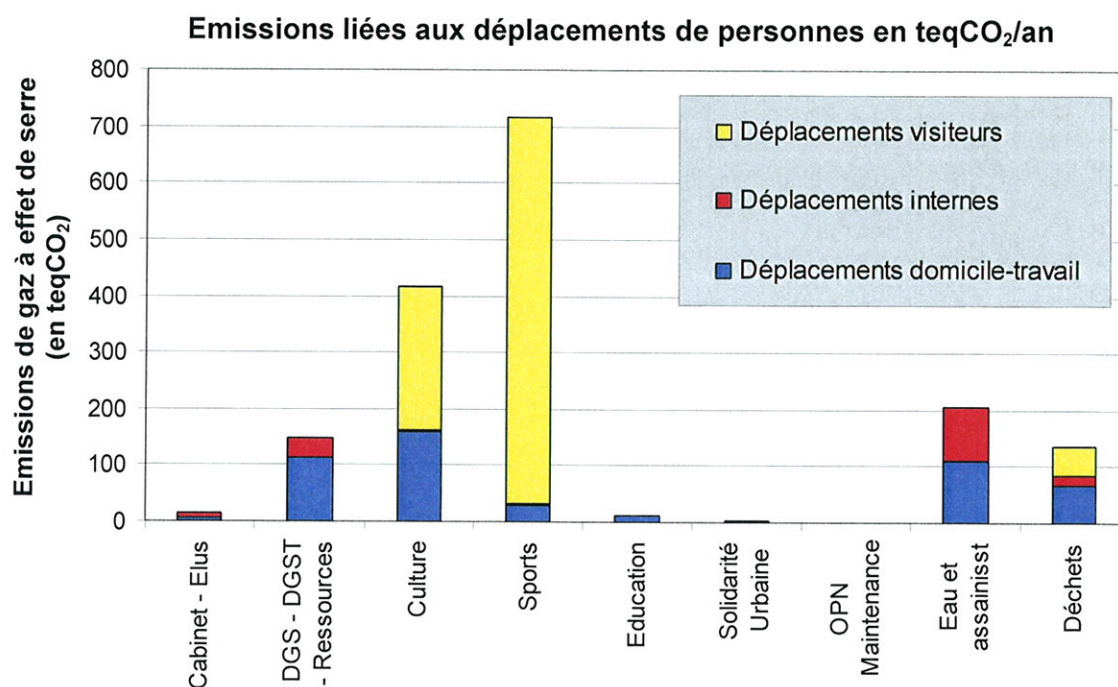
Emissions de gaz à effet de serre par service, en teqCO₂



Au niveau des consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre proviennent essentiellement du gaz naturel (8 300 MWh/an), même si la consommation d'électricité est largement supérieure (13 900 MWh/an).



Les déplacements des agents pour se rendre à leur travail représentent 4% du bilan de la C.A.B. avec 1 040 teqCO₂. 67% des trajets sont réalisés en voiture, ce qui représente 2 048 418 km parcourus en 2008.



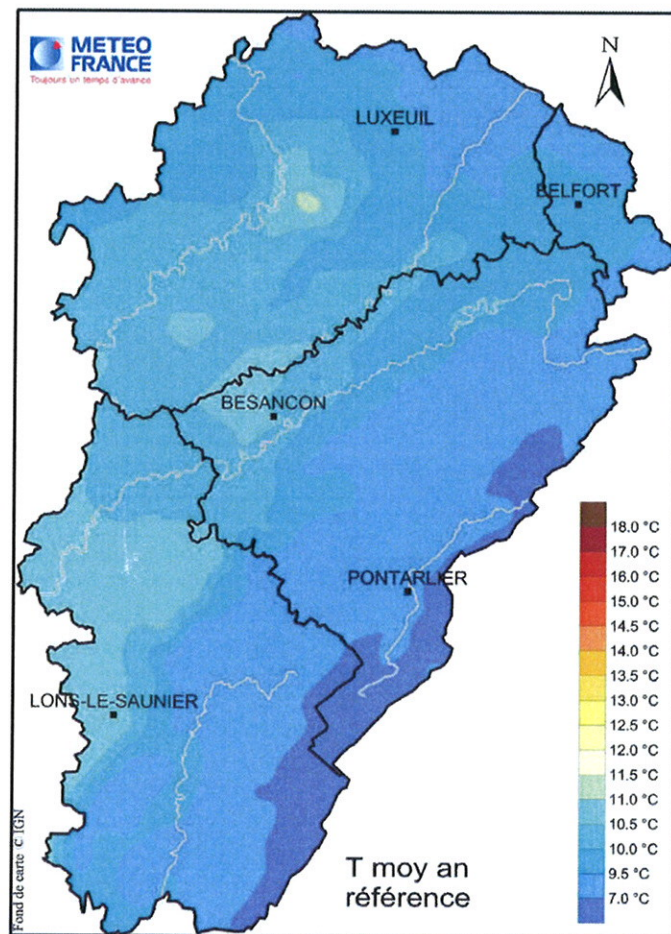
1.3. L'adaptation du territoire :

L'étude menée par le Conseil Economique Social et Environnemental de Franche-Comté a pour objectif de sensibiliser chaque acteur Franc-Comtois aux effets des évolutions climatiques et aux actions possibles à entreprendre. Météo France a ainsi construit des modèles régionaux d'évolution climatique.

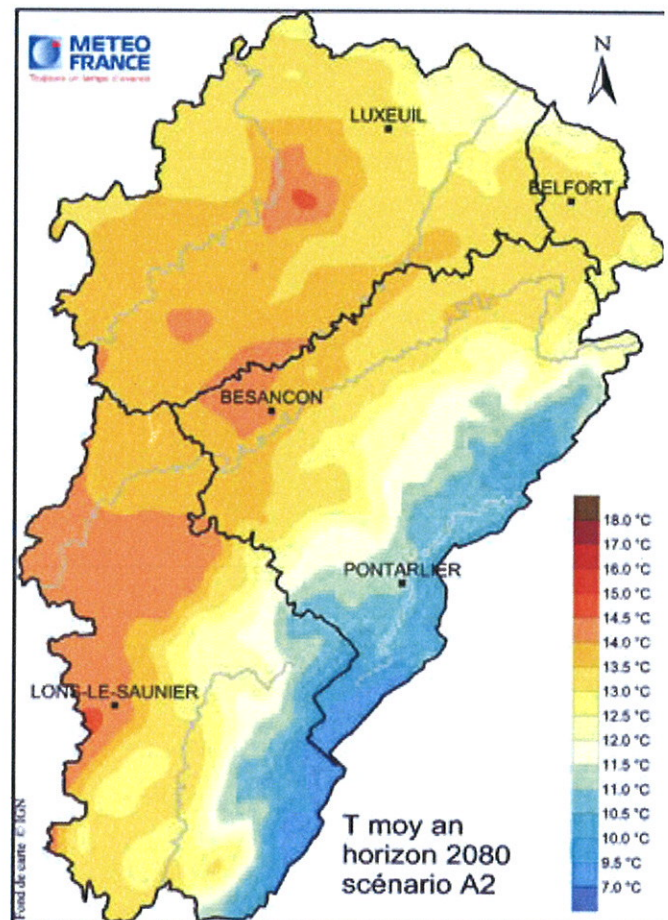
Ainsi, les modèles prévoient :

- une hausse des températures moyennes et du nombre de jours où la température maximale dépassera 25°C,
- une diminution du nombre de jours de gel.

Températures moyennes annuelles :



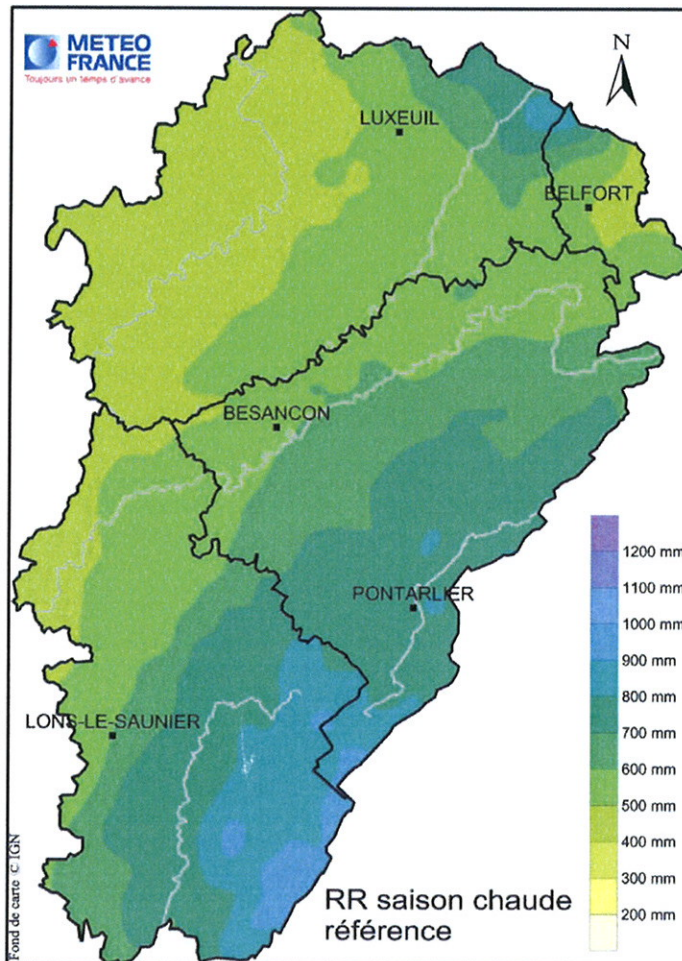
Climatologie de référence (1971-2000)



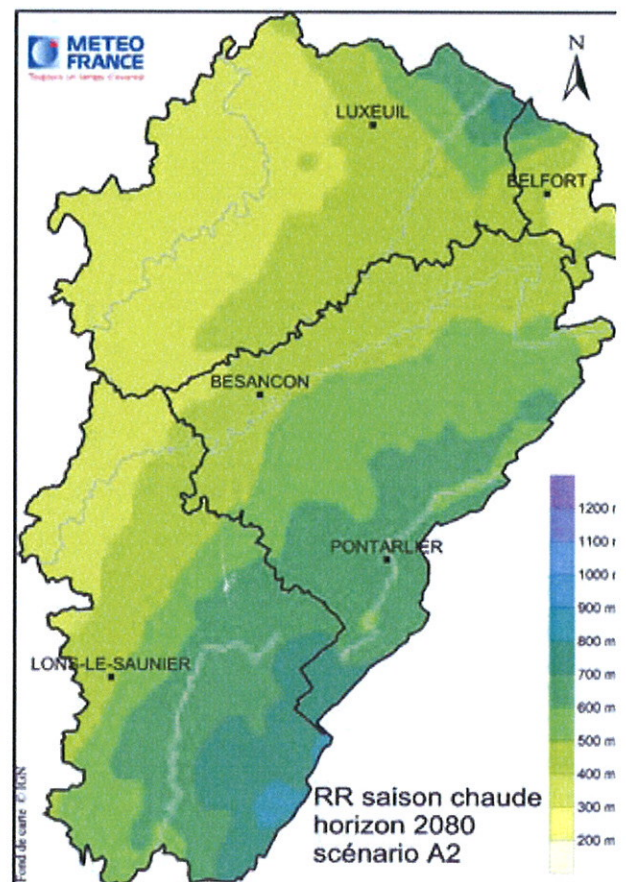
Horizon 2080

- une augmentation des précipitations hivernales (d'octobre à mars inclus) est prévue dès 2030,
- une baisse des précipitations estivales (d'avril à septembre inclus) est assez nette, surtout à l'horizon 2050,
- une diminution des précipitations annuelles semble se dessiner pour l'horizon 2080.

Hauteur moyenne des précipitations d'avril à septembre



Climatologie de référence (1971-2000)



Horizon 2080

Ainsi, les modifications climatiques auront notamment sur la ressource en eau, l'agriculture et la forêt mais également sur les activités touristiques, l'habitat, la santé,...

2. Objectifs

La loi Grenelle 2 n'impose pas d'objectifs chiffrés de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cependant, il est nécessaire de prendre en compte les orientations du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE), et les objectifs nationaux.

Ainsi, les élus de la CAB ont validé l'objectif de 3 x 20 d'ici 2020 lors du Conseil Communautaire du 26 mai 2011

- ▶ **réduction de 20% de l'émission des gaz à effet de serre ;**
- ▶ **réduction de 20% la consommation en énergie ;**
- ▶ **utilisation de 20 % d'énergies renouvelables.**

Cet objectif ambitieux s'inscrit dans une vision à plus longs termes avec comme point de mire l'atteinte du **facteur 4 d'ici 2050** (réduction par 4 des émissions de GES d'ici 2050). Ainsi, le PCET de la CAB est cohérent avec les objectifs nationaux et ceux du SRCAE.

Pour mettre en œuvre son PCET, la C.A.B souhaite décliner ses actions selon 5 axes opérationnels :

- **Axe 1 : Résidentiel-Aménagement du territoire** : la C.A.B. souhaite encourager les initiatives locales visant à faire face à la précarité énergétique. Par ailleurs, elle souhaite contribuer à lutter contre l'étalement urbain
- **Axe 2 : Transports-Déplacements** : Les déplacements quotidiens ont augmenté de 20 % en 10 ans. Il est nécessaire de diversifier les solutions de mobilité, de conforter les modes doux et aménager les voies structurantes.
- **Axe 3 : Activités économiques** : des initiatives locales se mettent en place pour aider les entreprises à faire face à l'augmentation du coût des énergies.
- **Axe 4 : Collectivités**. Les communes et la communauté d'agglomération doivent contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- **Axe 5 : Orientations transversales** : Des démarches transversales se mettent en place afin de faire face au dérèglement climatique à venir.

En plus de ces axes opérationnels, les actions se répartissent à différentes échelles :

- *Périmètre interne* : c'est l'échelle des services et du patrimoine de la communauté d'agglomération. Cette réflexion est notamment étayée par le Bilan Carbone que la Cab a réalisé en 2010-2011.
- *Périmètre des politiques publiques* : la C.A.B peut agir via ses compétences propres (habitat, déplacements,..
- *Périmètre externe* : à ce niveau, la C.A.B joue un rôle fédérateur, de mobilisation auprès des partenaires locaux (CCI,...) .

3. Plan d'actions

Le Tableau ci-dessous présente de façon synthétique les actions envisagées en fonction de leur axe opérationnel. Elles sont ensuite détaillées dans des fiches individuelles de présentation.

Axe	Thématique	Objectif 3x20 %	Programme d'actions	N° fiches actions
1. Résidentiel- Aménagement du territoire	Habitat et Urbanisme	- 27 900 teqCO ₂ - 193 000 MWh	Programme Local de l'Habitat Programme régional Effilogis Programme de rénovation des logements de TH90 Schéma de Cohérence Territorial	1 à 3
2. Transports/ Déplacements	Transports	- 37 500 teqCO ₂ - 141 400 MWh	Système de mobilité PDE Ville, CAB PDE entreprises > 500 salariés	4 à 8
3. Activités économiques	Industrie, tertiaire	- 23 900 teqCO ₂ - 316 000 MWh	Perdez vos kilowatts superflus Charte CO2, les transporteurs s'engagent Pack de performance énergétique Conforter les filières énergie et transport	9 à 12
4. Collectivités	Exemplarité	- 4 500 teqCO ₂ - 13 500 MWh	Plan d'action énergie-climat interne de la C.A.B. Plan d'action énergie-climat interne de la VILLE DE BELFORT Mobiliser les communes	13 à 15
	Déchets	- 16 100 teqCO ₂ - 36 500 MWh	Tri sélectif et déchetteries	16
5. Actions transversales	Production et distribution d'énergie	+ 1 400 teqCO ₂ + 13 500 MWh	Plan d'approvisionnement Bois-Energie	17
	Emissions de particules fines	NC	Plan de protection de l'atmosphère	18
	Adaptation	NC	Adaptation au changement climatique	19

Fiche Action n°	Plan climat Energie Territorial		
1	Orientation stratégique	Réduire la précarité énergétique	
	Périmètre	Politique Publique	
Programme Local de l'Habitat			
<u>Contexte et enjeux :</u>			
<p>En 2008, le secteur résidentiel a consommé 965 940 MWh. La principale source d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie est le chauffage (63 % du résidentiel).</p> <p>L'augmentation du prix des énergies va augmenter le nombre de foyers en situation de précarité énergétique (c'est-à-dire des foyers se trouvant dans l'incapacité à pouvoir chauffer correctement son logement, et ceci à un coût acceptable)</p>			
<u>Contenu de l'action :</u>			
<ul style="list-style-type: none"> - Informer les propriétaires sur les techniques d'amélioration de l'habitat et sur les possibilités financières, notamment dans le cadre du programme Effilogis - Accompagner les propriétaires dans l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur bien immobilier. 			
<u>Objectifs et indicateurs :</u>			
Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2013	Information aux propriétaires et aux locataires	Nombre de contacts Gaïa Energies	GAIA Energies
		Nombre de contacts Pact-Arim	Pact-Arim
2012-2013	Rénover le parc immobilier de l'agglomération belfortaine	Avancement des travaux	Service Habitat
		Programme Effilogis	Région
Maitrise d'ouvrage	CAB Région Franche-Comté	Contact	Gaïa Energies david.boileau@gaia-energies.org
Partenaire référent	Gaïa Energies Pact Arim CAB - Direction de l'habitat		Pact Arim bccalchera@logilia.com CAB fbrun@agglo-belfort.fr

Fiche Action n°	Plan climat Energie Territorial			
2	Orientation stratégique	Réduire la précarité énergétique		
	Périmètre	Externe		
Soutien aux programmes de réhabilitation des logements sociaux				
Contexte et enjeux :				
<p>En 2008, le secteur résidentiel a consommé 965 940 MWh. La principale source d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie est le chauffage (63 % du résidentiel).</p> <p>L'augmentation du prix des énergies va augmenter le nombre de foyers en situation de précarité énergétique (c'est-à-dire des foyers se trouvant dans l'incapacité à pouvoir chauffer correctement son logement, et ceci à un coût acceptable)</p>				
Contenu de l'action :				
<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les programmes de réhabilitation des logements sociaux 				
<i>Objectifs et indicateurs :</i>				
Période	Objectifs	Indicateurs		Source
2012-2014	20 % du parc rénové (Objectif SRCAE)	Nombre de logements rénovés		Bailleurs sociaux
Maitrise d'ouvrage	Bailleurs sociaux, dont Territoire Habitat	Contact	TH 90 NEOLIA ICF Société Nationale Immobilière	
Partenaire référent	C.A.B – Direction de l'habitat			

Fiche Action n°	Plan climat Energie Territorial			
3	Orientation stratégique	Lutter contre l'étalement urbain		
	Périmètre	Politiques publiques		
Renforcer la cohérence urbaine				
<u>Contexte et enjeux :</u>				
<p>Comme toutes les agglomérations, BELFORT est touchée par l'expansion urbaine. L'habitat collectif se concentre à 68% dans la ville centre qui accueille seulement 14% des logements individuels. Plus on s'éloigne du centre, plus le développement est lié à la construction neuve. Cet émiettement urbain est le résultat d'un développement territorial insuffisamment maîtrisé, avec des conséquences économiques, sociales et environnementales.</p>				
<u>Contenu de l'action :</u>				
<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir le Schéma de Cohérence Territorial - Assurer une politique de l'habitat équilibrée 				
<u>Objectifs et indicateurs :</u>				
Période	Objectifs	Indicateurs		Source
2012-2014	Valider le SCOT	Délibération de finalisation du SCOT		CAB et AUTB
2012-2014	Poursuivre le Plan Local de l'Habitat avec 3 objectifs : mixité sociale, attractivité de l'agglomération et soutien au développement durable	Nombre d'aides dans le cadre du PLH		CAB
Maitrise d'ouvrage	C.A.B. Syndicat Mixte du SCOT	Contact	AUTB	
Partenaire référent	AUTB			

Fiche Action n°	Plan climat Energie Territorial		
4	Orientation stratégique	Réduire les déplacements en véhicule particulier	
	Périmètre	Politiques publiques	
Système de mobilité			
<u>Contexte et enjeux :</u>			
<p>Le déplacement en véhicule personnel représente 11% des consommations d'énergie de l'agglomération et 17% des émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Le déploiement du nouveau plan de circulation des bus urbains va modifier profondément les axes de routiers de la ville de Belfort. L'usage de la voiture personnelle sera plus contraint. Le piéton et les transports doux auront dès lors une place de choix dans la ville.</p>			
<u>Contenu de l'action :</u>			
<ul style="list-style-type: none"> - Redessiner un plan de circulation urbain - Accélérer le cadencement des bus urbains - Encourager l'utilisation des transports en commun par la création de parking relais à l'entrée de la ville de Belfort - Mise en place d'une plateforme d'auto-partage 			
<u>Objectifs et indicateurs :</u>			
Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	Un nouveau plan de circulation des bus urbains est mis en place	Nombre de nouvelles lignes en fonctionnement	SMTC
2012-2014	Création des nouveaux parkings relais	Avancement des travaux	
2012-2014	Réduction de 22 % des émissions de GES - soit 1,794 teqCO ₂ /h	Bilan Carbone SMTC	SMTC
Maitrise d'ouvrage	SMTC	Contact	Bdelavelle@agglo-belfort.fr
Partenaire référent	C.A.B – Déplacements		

Fiche Action n°	Plan climat Energie Territorial		
5	Orientation stratégique	Réduire les déplacements en véhicule particulier	
	Périmètre	Politiques publiques	
Favoriser la mobilité et faciliter les déplacements en modes doux			
<u>Contexte et enjeux :</u>			
<p>Le déplacement en véhicule personnel représente 11% des consommations d'énergie de l'agglomération et 17% des émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Afin de maintenir l'accessibilité des lieux de vie et des grands équipements, une politique de mobilité équilibrée, qui rompe avec le tout-automobile, est nécessaire.</p>			
<u>Contenu de l'action :</u>			
<ul style="list-style-type: none"> - Développer un système de mise à disposition de vélos - Construire une offre de mobilité douce semblable aux grandes agglomérations avec des tarifs bas - Conforter les modes de déplacements doux en partenariat avec le Conseil Général du Territoire de BELFORT et les communes concernées - Développer et structurer d'un réseau de pistes cyclables 			
<u>Objectifs et indicateurs :</u>			
Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	Mise en place d'un système de mise à disposition de vélos	Nombre de plateformes de mise à disposition de vélos	SMTC
2012-2014	Développer le réseau de pistes cyclables	Nombre de kilomètres de pistes cycles communautaires	Service Déplacements de la C.A.B.
Maitrise d'ouvrage	SMTC CAB CG 90 Communes	Contact	Bdelavelle@agglo-belfort.fr
Partenaire référent	C.A.B – Déplacements		

Fiche Action n°	Plan climat énergie territorial			
6	Orientation stratégique	Réduire les déplacements en véhicule particulier pour les agents de la collectivité		
	Périmètre	Interne		
Mise en œuvre du plan de déplacement du personnel interne à la C.A.B.				
<u>Contexte et enjeux :</u>				
<p>Le déplacement en véhicule personnel représente 11% des consommations d'énergie de l'agglomération et 17% des émissions de gaz à effet de serre. Le déploiement du nouveau plan de circulation des bus urbains va modifier profondément les axes routiers de la ville de Belfort. L'usage de la voiture particulière sera plus contraint. Le piéton et les transports doux auront dès lors une place de choix dans la ville.</p> <p>Par ailleurs, le déplacement des agents de la C.A.B. à leur travail s'effectue majoritairement en voiture, et représente 4% du bilan global de la C.A.B. Afin de préparer chaque agent des collectivités de la CAB et de la Ville de Belfort à ces changements, il est nécessaire de mettre en place un accompagnement et un soutien vers de nouvelles pratiques de déplacements.</p>				
<u>Contenu de l'action :</u>				
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Utilisation des transports en commun.</u> Afin d'encourager l'utilisation des transports en commun, la Ville de Belfort et la CAB encourage ses agents par le remboursement de l'abonnement aux transports en commun, à hauteur de 90 % pour les agents de catégorie C, 80 % pour les agents de catégorie B et 70 % pour les agents de catégorie A - <u>Utilisation des vélos électriques.</u> Les agents qui le souhaitent peuvent utiliser non seulement les vélos de service pour leurs déplacements professionnels, mais aussi pour les déplacements jusqu'à leur domicile. - <u>Covoiturage :</u> mise en place d'une plate-forme de covoiturage et réservation de places de parking aux personnes pratiquant le covoiturage. 				
<u>Objectifs et indicateurs :</u>				
Période	Objectifs	Indicateurs		Source
2012-2013	Augmentation du nombre d'abonnements Optymo pris en charge	Nombre d'abonnement Optymo pris en charge		DRH
2012 – 2014	Augmentation de l'utilisation des vélos de service	Km parcourus ou Volume horaire d'emprunt		Service Déplacements
2012-2013	5 places de parking de covoiturage réservées	Nombre d'inscriptions sur la plate-forme de covoiturage		Association mobilibre
Maitrise d'ouvrage	CAB / Ville de Belfort	Contact	DRH	

Fiche Action n° 7	Plan climat Energie Territorial		
	Orientation stratégique	Réduire les déplacements en véhicule particulier	
	Périmètre	Echelle externe	
Mise en place des plans de déplacements entreprises (PDE) pour les structures de plus de 500 salariés			
<u>Contexte et enjeux :</u>			
<p>La mise en place du plan de protection de l'atmosphère de l'aire urbaine va obliger les entreprises à s'engager dans des démarches de PDE.</p> <p>Le déplacement en véhicule personnel représente 11% des consommations d'énergie de l'agglomération et 17% des émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Le déploiement du nouveau plan de circulation des bus urbains va modifier profondément les axes de routiers de la ville de Belfort. L'usage de la voiture personnelle sera plus contraint. Le piéton et les transports doux auront dès lors une place de choix dans la ville.</p>			
<u>Contenu de l'action :</u>			
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les entreprises au Plan de Protection de l'Atmosphère - Sensibiliser les entreprises de plus de 500 salariés à la mise en place de plan de déplacement du personnel 			
<u>Objectifs et indicateurs :</u>			
Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012	Validation du PPA	Arrêtés préfectoraux	Préfet du Doubs
2012-2014	Mise en place de PDE pour les entreprises de plus de 500 salariés	Nombre de PDE mis en place	Préfet du Doubs
Maitrise d'ouvrage	Etat	Contact	Fabienne PERRIGOUARD fabienne.perrigouard@developpement-durable.gouv.fr
Partenaire référent	SMTC		

Fiche Action n°	Plan climat Energie Territorial	
8	Orientation stratégique	Réduire les déplacements en véhicule particulier
	Périmètre	Politiques publiques

Encourager les transports en train

Contexte et enjeux :

Au niveau régional, les transports sur route représentent 98% des consommations d'énergie liées aux transports de marchandises et de personnes mais également 99% des émissions de gaz à effet de serre liées aux transports.

Afin d'encourager le transport ferroviaire de personnes et de marchandises entre agglomérations, il est nécessaire d'élargir l'offre de transport en commun par la remise en service de lignes ferroviaires.

Contenu de l'action :

- Soutenir la réouverture de la ligne Belfort-Delle
- Encourager l'électrification de la ligne Belfort-Epinal
- Permettre le déplacement des activités autour de la nouvelle gare TGV via la zone d'activités « La Jonxion »
- Soutenir la rénovation de la gare centrale dans son rôle nouveau de pôle multimodal et l'amélioration de son accessibilité (ascenseurs, rampes d'accès..)

Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	Ouverture de la ligne Belfort-Delle	Avancement travaux	RFF
2012-2014	Electrification de la ligne Belfort-Epinal	Avancement travaux	RFF
Maitrise d'ouvrage	RFF	Contact	

Fiche Action n°	Plan climat Energie Territorial		
9	Orientation stratégique	Maitrise de l'énergie dans le secteur industriel	
	Périmètre	Externe	
Programme d'actions « Perdez vos kilowatts superflus »			
Contexte et enjeux :			
<p>La CRCI s'est engagée dans un programme d'accompagnement des entreprises pour la maitrise et la réduction des postes consommateurs d'énergie.</p> <p>Ainsi, la CCI 90 est chargée de réaliser un pré-diagnostic et des préconisations pour réduire les factures énergétiques dans les entreprises qui la sollicitent.</p> <p>A ce jour, elle a effectué 11 audits.</p> <p>Dans la totalité des audits, les premières préconisations faites par la CCI ont permis des améliorations dans les entreprises.</p> <p>Contenu de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître le programme « Perdez vos kilowatts superflus » aux entreprises locales 			
Objectifs et indicateurs			
Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	Augmentation du nombre d'entreprises auditées	Nombre d'audits	CCI
Maitrise d'ouvrage	CCI	Contact	CCI Belfort, Alexia LAVALLEE alavallee@belfort.cci.fr

Fiche Action n° 10	Plan climat Energie Territorial		
	Orientation stratégique	Maitrise des consommations de carburants	
	Périmètre	Externe	
Charte CO ₂ , les transporteurs s'engagent			
<u>Contexte et enjeux :</u>			
<p>Le secteur des transports routiers représente 33% des émissions de gaz à effet de serre de l'agglomération. L'agglomération belfortaine est traversée par deux axes routiers importants : l'autoroute A36 et la nationale RN1019, qui impactent fortement ce bilan.</p> <p>Par ailleurs, dans l'agglomération belfortaine fait l'objet d'un plan de protection de l'atmosphère suite au dépassement des valeurs limites pour les particules de diamètre aéroulique inférieur à 10 µm (PM10). Son objectif est de réduire les concentrations de PM10 dans l'environnement</p>			
<u>Contenu de l'action :</u>			
<p>Les entreprises de transports de marchandise et de voyageurs s'engagent volontairement sur trois ans dans un plan d'actions concret et personnalisé : suivi de la consommation de carburant, entretien des véhicules, choix de pneumatiques, boites à vitesses robotisées, formation des chauffeurs à l'éco-conduite, etc.</p>			
<u>Objectifs et indicateurs :</u>			
Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	Engagement de transporteurs routiers	Nombre de transporteurs engagés	CCI Belfort
Maitrise d'ouvrage	CCI	Contact	Alexia Lavallée alavallee@belfort.cci.fr

Fiche Action n°	Plan climat Energie Territorial			
11	Orientation stratégique	Maitrise de l'énergie pour les petites et moyennes entreprises		
	Périmètre	Externe		
Programme d'actions « Pack de Performance Energétique »				
<p><u>Contexte et enjeux :</u></p> <p>Selon les secteurs d'activité, le poids des consommations d'énergie peut atteindre 3% du chiffre d'affaires d'une entreprise. L'augmentation du prix des énergies fossiles ne va qu'alourdir cette part.</p> <p>Ainsi, la chambre des métiers et de l'artisanat aide les petites entreprises à faire le point sur les consommations d'énergie et les accompagne dans la réalisation d'un diagnostic énergétique avec le Pack de Performance Energétique (PPE)</p>				
<p><u>Contenu de l'action :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer du dispositif mis en place par la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat 				
Objectifs et indicateurs				
Période	Objectifs	Indicateurs		Source
2012-2014	Augmentation du nombre d'entreprises auditées	Nombre d'audits		Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Maitrise d'ouvrage	Chambre des Métiers et de l'Artisanat Région Franche-Comté	Contact	François DEBOUCHAGE f.debouchage@cma-belfort.fr	

Fiche Action n°	Plan climat Energie Territorial		
12	Orientation stratégique	Augmenter l'attractivité du territoire	
	Périmètre	Politiques publiques	
Conforter les filières énergie et transport			
<u>Contexte et enjeux :</u>			
<p>Bien que la désindustrialisation touche la France et l'Europe, la C.A.B. résiste mieux que d'autres territoires industriels. L'industrie reste le vecteur essentiel du développement économique de l'Aire Urbaine. Afin de soutenir ce maintien de l'emploi et de l'activité, la C.A.B. a choisi de concentrer ces efforts sur les secteurs de l'énergie et des transports.</p>			
<u>Contenu de l'action :</u>			
<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la vallée de l'énergie - Développer le tissu de PME-PMI essentielles pour l'emploi - Poursuivre TECHN'HOM et les zones d'activités existantes - Donner vie à la Jonxion, avec la création d'un parc expo - Adhérer à l'association Energie Cités 			
<u>Objectifs et indicateurs :</u>			
Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	Développement d'un tissu d'entreprises	Nombre de nouvelles entreprises installées	CAB – Direction du développement et de l'aménagement
Maitrise d'ouvrage	C.A.B.	Contact	Pierre CHAUVE pchauve@agglo-belfort.fr

Fiche Action n°	Plan climat Energie Territorial	
13	Orientation stratégique	Accompagnement vers des économies d'énergie
	Périmètre	Interne

Plan d'action énergie-climat interne de la C.A.B.

Contexte et enjeux :

La C.A.B. souhaite se montrer exemplaire concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Suite à la réalisation de son Bilan Carbone, elle met en place actuellement un plan d'actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20% et de diminuer de 20% les consommations d'énergie à l'horizon 2020.

Contenu de l'action :

- Mise en place d'un plan d'action pour réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre
- Mise en place d'un plan d'action pour réduire de 20% les consommations d'énergie

Exemple d'actions entreprises :

- Changement des pompes à l'UPEP
- Amélioration de l'efficacité énergétique de la STEP de Belfort
- Récupération de chaleur dans le réseau d'eau usée à la STEP de Belfort
- Transfert de services dans le MESS réhabilité
- Création du nouveau CRD
- Multiplier par 2 les déplacements domicile-travail en modes doux
- Utilisation des vélos de service pour 5% des trajets professionnels
- Diminuer de 35% la consommation de papier dans les bureaux
- Doubler le nombre de visiteurs venant en bus dans les équipements communautaires
- Diviser par 2 le volume du papier non recyclé dans les bureaux
- Mise en place d'un traitement à la chaux à l'UPEP
- Optimisation des tournées de ramassage des déchets ménagers
- Acquisition progressive de véhicules décarbonnés par Belfort et la CAB

Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs		Source
2012-2014	Réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre	Révision du Bilan Carbone		Direction de l'Environnement-Ville de Belfort
Maitrise d'ouvrage	C.A.B.	Contact	Coralie SILVESTRE coraliesilvestre@mairie-belfort.fr	
Partenaire référent	CAB-Environnement			

Fiche Action n°	Plan climat Energie Territorial	
14	Orientation stratégique	Accompagnement vers des économies d'énergie
	Périmètre	Interne

Plan d'action énergie-climat interne de la VILLE DE BELFORT

Contexte et enjeux :

Dans le cadre de la mutualisation des services communautaires et municipaux, il est important que la VILLE DE BELFORT fasse sienne commun de réduire les émissions de GES et la consommation d'énergie. Ainsi, en complément du plan d'actions mis en œuvre par la CAB, la VILLE DE BELFORT réalise actuellement son propre plan interne énergie-climat.

Contenu de l'action :

- Mise en place d'un plan d'action pour réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre
- Mise en place d'un plan d'action pour réduire de 20% les consommations d'énergie

Exemple d'actions entreprises :

- Mise en place d'ampoules Sodium Haute Pression pour l'éclairage urbain
- Mise en place d'illuminations de Noël en LED
- Mise en place de feux tricolores LED
- Certificat d'économie d'énergie 2008-2009 : isolation, fenêtres, chaudières, ...
- Réfection de 5 groupes scolaires
- Multiplier par 2 les déplacements domicile-travail en modes doux
- Utilisation des vélos de service pour 5% des trajets professionnels
- Achat d'un véhicule électrique par le CTM
- Diminuer de 35% la consommation de papier dans les bureaux
- Diminuer de 25% la consommation de sel de déneigement
- Doubler le nombre de visiteurs venant en bus dans les équipements communaux
- Diviser par 2 le volume du papier non récupéré dans les bureaux
- Diviser par 2 la quantité de désherbant
- Diminuer de 5% le nombre d'élèves venant à l'école en voiture, notamment par l'intermédiaire des pédibus

Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs		Source
2012-2014	Réduction de 20 % des émissions de GES	Révision du Bilan Carbone		Direction de l'Environnement
Maitrise d'ouvrage	Ville de Belfort	Contact	Coralie SILVESTRE coraliesilvestre@mairie-belfort.fr	

Fiche Action n° 15	Plan climat Energie Territorial		
	Orientation stratégique	Mobiliser les communes de la C.A.B.	
	Périmètre	Politiques publiques	
Mobiliser les communes de la C.A.B.			
<u>Contexte et enjeux :</u>			
<p>Les communes de la C.A.B. veulent être exemplaires en matière de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, elles doivent faire face à une augmentation du prix des énergies, qui impacte significativement leurs budgets de fonctionnement.</p>			
<u>Contenu de l'action :</u>			
<ul style="list-style-type: none"> - Informer les communes de l'agglomération sur les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie - Aider les communes à mener une réflexion afin de réduire leur consommation énergétique - Recenser les actions déjà entreprises par les communes adhérentes diffuser les bonnes pratiques. 			
<u>Objectifs et indicateurs :</u>			
Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	Mise en place d'actions communales	Réduction des consommations d'énergie dans les communes de la CAB	Service Environnement de la C.A.B.
		Réduction des émissions de gaz à effet de serre des communes de la C.A.B	
Maitrise d'ouvrage	Communes adhérentes	Contact	Coralie SILVESTRE coraliesilvestre@mairie-belfort.fr
Partenaire référent	Service Environnement CAB SIAGEP		

Fiche Action n° 16	Plan climat Energie Territorial	
	Orientation stratégique	Réduction des déchets
	Périmètre	Politiques Publiques

Mise en place du tri sélectif au porte à porte

Contexte et enjeux :

En 2011, la C.A.B. collectait 50 442 tonnes de déchets, dont 31 080 tonnes d'ordures ménagères. Le traitement de ces déchets ménagers nécessite d'importantes consommations d'énergie. Il est en effet responsable de 6% des consommations d'énergie de la C.A.B. Par ailleurs, l'incinération des déchets contribue aux émissions de gaz à effet de serre (14% du total).

La mise en place du tri sélectif au porte à porte ainsi que les campagnes de sensibilisation auprès des habitants et la création de déchetteries vont participer à la diminution de la production d'ordures ménagères, et donc des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

Contenu de l'action :

- Mise en place du tri sélectif au porte à porte
- Sensibilisation des habitants au tri sélectif – Ambassadeurs du tri
- Mise en place de déchetteries
- Mise en place de conteneurs enterrés

Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs		Source
2012	Mise en place du tri sélectif sur l'ensemble de la CAB	Nombre de bacs distribués		Service OM
2012-2014	Sensibilisation au tri sélectif	Nombre de visites chez le particulier des ambassadeurs de tri		
2012-2014	Augmentation de la fréquentation des déchetteries	Nombre de passages annuels		
Maitrise d'ouvrage	C.A.B.	Contact	CAB Franck RENAUD frenarud@agglo-belfort.fr	

Fiche Action n° 17	Plan climat Energie Territorial			
	Orientation stratégique	Energies renouvelables		
	Périmètre	Externe		
Encourager la production d'énergies renouvelables				
<u>Contexte et enjeux :</u>				
<p>La production totale d'énergie en Franche- Comté s'élève en 2008 à 485 ktep. Elle est à 85% d'origine renouvelable et à 15% issue d'électricité thermique classique, principalement la cogénération. La Franche-Comté ne produit ni combustibles fossiles ni électricité nucléaire.</p> <p>Cette production représente 15% des consommations d'énergie finale de la région. La Franche-Comté a donc une dépendance énergétique forte.</p> <p>Le bois énergie est la principale source d'énergie renouvelable en Franche-Comté, représentant plus de 70% de la production totale d'énergies renouvelables en 2008.</p>				
<u>Contenu de l'action :</u>				
<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la réflexion sur les énergies innovantes via la recherche et la vallée de l'énergie - Participer à la réflexion sur le devenir de la filière bois-énergie notamment à travers le plan d'approvisionnement territorial Nord/ Franche-Comté. - Soutenir les initiatives locales en termes de production d'énergies renouvelables (développement de chaufferies bois,...) 				
<u>Objectifs et indicateurs :</u>				
Période	Objectifs	Indicateurs		Source
2012-2014	Validation du plan régional d'approvisionnement en bois	Plan approvisionnement validé		ADEME / SMAU
Maitrise d'ouvrage	ADEME et Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine	Contacts	Florent MORAGAS (ADEME) florent.moragas@ademe.fr	
Partenaire référent	CAB - Environnement		Neige BEGEL (SMAU) nbegel@pays-aireurbaine.com	

Fiche Action n° 18	Plan climat Energie Territorial		
	Orientation stratégique	Atmosphère	
	Périmètre	Politique Publique	
Amélioration de la qualité de l'air			
<u>Contexte et enjeux :</u>			
L'aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle est aujourd'hui concernée par un dépassement des valeurs limites pour les particules de diamètre aéraulique inférieur à 10 µm (PM 10). La mise en place d'un Plan de Protection de l'Atmosphère est donc obligatoire pour l'Aire Urbaine.			
<u>Contenu de l'action :</u>			
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les jardiniers à l'interdiction de brûlage des déchets verts - Améliorer la diffusion de l'information concernant la qualité de l'air. - Informer des habitants de l'Aire Urbaine à la combustion de biomasse : qualité des équipements achetés, dimensionnement des installations, qualité du combustible... - Sensibiliser les maires à la qualité de l'air - Promouvoir le compostage individuel et collectif 			
<u>Objectifs et indicateurs :</u>			
Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012	Validation du PPA	Arrêtés préfectoraux	Préfet
2012-2014	Diffusion d'un bulletin mensuel concernant la qualité de l'air	Nombre de bulletins diffusés	CAB
Maitrise d'ouvrage	Etat	Contact	Fabienne PERRIGOUARD fabienne.perrigouard@developpement-durable.gouv.fr

Fiche Action n° 19	Plan climat Energie Territorial	
	Orientation stratégique	Adaptation
	Périmètre	Externe

Adaptation au changement climatique

Contexte et enjeux :

Le conseil économique et social de Franche-Comté a décidé d'impulser une réflexion sur le changement climatique. Ainsi, il a édité un rapport* dont l'objectif est de sensibiliser chaque acteur Franc-Comtois aux effets des évolutions climatiques et aux actions possibles à entreprendre.

Les modèles climatiques issus de cette étude montrent une double évolution du climat : augmentation de la température moyenne annuelle et modification du régime annuel de pluviométrie.

Des actions et des adaptations devront être mises en place dans les domaines de la protection de la ressource en eau, mais aussi dans l'agriculture, le tourisme, l'habitat,...

*http://www.cese.franche-comte.fr/uploads/tx_dklikpublications/changementclimatique_01.pdf

Contenu de l'action :

- Sensibiliser les communes au changement climatique
- Recenser les actions déjà entreprises par les communes adhérentes et diffuser les bonnes pratiques face aux changements climatiques à venir.

Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	Mise en place d'actions communales	Réduction des consommations d'énergie dans les communes de la CAB	Service Environnement de la C.A.B.
		Réduction des émissions de gaz à effet de serre des communes de la C.A.B	
Maitrise d'ouvrage	CAB	Contact	Coralie SILVESTRE coraliesilvestre@mairie-belfort.fr
Partenaire référent	CAB - Environnement		